

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Jeudi 26 Octobre 2023

Date de convocation

Le 11 Octobre 2023

Nombre
d'Administrateurs

En exercice..... 17

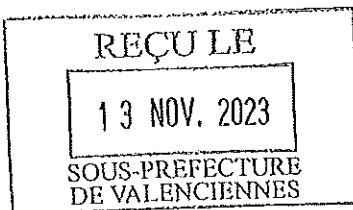
Présents..... 10

Volants..... 12

DL-2023-17

Objet

Approbation du plan
de financement de
l'Opération FSE
« Cellule Emploi »



L'An Deux Mille Vingt trois, le Vingt-six Octobre à 18 Heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Alice DUPONT - DONNET, Vice-Présidente.

Étaient Présents :

Madame Alice DUPONT - DONNET, Vice-Présidente, Madame Mathilde BARBIEUX, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Monsieur Joël QUENTIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno LECLERCQ, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

Étaient Absents excusés :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, (donne procuration à Madame Alice DUPONT - DONNET), Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, (donne procuration à Monsieur Christian CHATELAIN), Monsieur Frédéric DEROT,

Étaient Absents :

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

Exposé :

Considérant l'objectif du CCAS de Marly d'accroître encore d'avantage l'activité et l'impact de l'Action « La Cellule Emploi », elle-même composée des deux Micro-Actions « Parcours Gagnant » et « Autono-Mise Sur Toi » ;

Considérant que, pour cela, en sus des subventions allouées par l'Etat via le Contrat de Ville, il lui est nécessaire de répondre à d'autres appels à projets et d'obtenir d'autres financements ;

Considérant qu'en accord avec les règles d'éligibilité du Fonds Social Européen, le CCAS a fléchi le nombre d'heures d'interventions affectées à l'opération et met donc à la disposition de la « Cellule Emploi » M Tourneur à hauteur de 0,5 ETP, M Petit à hauteur de 0,3 ETP, M Marchant à hauteur de 0,2 ETP et Mme Komorowski à hauteur de 0,15 ETP ;

Considérant que les dépenses prévisionnelles de personnel, au prorata du nombre d'heures réalisées dans le cadre de l'opération FSE, atteignent 48 821,81 euros ;

.../...

C.C.A.S. DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 26 Octobre 2023

Considérant que le CCAS a choisi le système du Taux Forfaitaire de 15% pour le calcul des dépenses indirectes et que celles-ci atteignent, de ce fait, 7 323,27 euros.

Considérant que le budget global de l'opération FSE « La Cellule Emploi » regroupant les dépenses (frais de personnel et dépenses indirectes) et les recettes (subventions et autofinancement) se présente comme tel :

Type	Année 1 - 2023	Total		
Total des dépenses	56 145,08 €	100,00 %	56 145,08 €	100,00 %
Dépenses directes	48 821,81 €	86,96 %	48 821,81 €	86,96 %
Dépenses indirectes	7 323,27 €	13,04 %	7 323,27 €	13,04 %
Total des ressources	56 145,08 €	100,00 %	56 145,08 €	100,00 %
Financement européen sollicité	30 000,00 €	53,43 %	30 000,00 €	53,43 %
Financements publics nationaux	10 000,00 €	17,81 %	10 000,00 €	17,81 %
Autofinancement	16 145,08 €	28,76 %	16 145,08 €	28,76 %

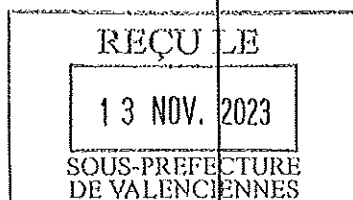
Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'adopter le plan de financement de l'Opération « Cellule Emploi » pilotée par le CCAS de Marly
- De permettre au Directeur du CCAS de Marly de clôturer l'appel à projet FSE+ de l'Europe.

Le Conseil d'Administration,
Oui l'exposé de Madame La Vice-Présidente,
A L'UNANIMITE,
Après en avoir délibéré,

- Approuve le plan de financement de l'Opération « Cellule Emploi » pilotée par le CCAS de Marly
- Autorise le Directeur du CCAS de Marly de clôturer l'appel à projet FSE+ de l'Europe.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS



Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE
Président.



Affiché le
Transmis en Sous-préfecture le 13/11/2023
Document exécutoire à compter du
Notifié à l'intéressé le
Publié le 16/11/2023